



LA BANQUE MONDIALE
BIRD - IDA

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MEDIAS
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
(SETIC)

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI (PAFEN)

N° Projet : P176396/P180987

Source de financement : IDA E0930-BI/E2820-BI

Report de la date de dépôt des offres

Avis Spécifique de Passation de Marchés – Demande de Propositions sans Préqualification

Acheteur : PAFEN pour le compte de l'ARCT

Projet : Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique

Intitulé du Marché : Acquisition d'outil de gestion des terminaux raccordables aux réseaux mobiles pour le compte de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT)

Pays : République du Burundi

Don N°. : E0930-BI/E2820-BI

DP No : BI-PAFEN-PIU-1.1.3.12-GO-RFB

Émis les : 9 Octobre 2024 et 31 Octobre 2024

Messieurs, Mesdames,

1. La République du Burundi a obtenu *don* de la Banque Mondiale d'un montant de 92 millions de dollars américains pour financer le coût du **Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN)**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché **d'acquisition d'un outil de gestion des terminaux raccordables aux réseaux mobiles** pour le compte de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT).

Le *PAFEN* invite, par la présente, les Proposants de pays éligibles à remettre des Propositions sous plis fermés, pour la réalisation de l'acquisition d'**outil de gestion des terminaux raccordables aux réseaux mobiles** pour le compte de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT).



LA BANQUE MONDIALE
BUILD • BSA

Plus spécifiquement, l'outil à acquérir devra permettre à l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications, de réaliser plus efficacement les tâches suivantes qui lui sont dévolues :

- a) Imposer des restrictions à l'importation des dispositifs et accessoires mobiles qui ne sont pas conformes aux normes du secteur, qui n'ont pas été approuvés ou qui ne sont pas conformes au règlement ;
- b) Mettre au point des solutions techniques harmonisées et innovantes, visant à limiter la possibilité d'activer des dispositifs mobiles contrefaits sur les réseaux de télécommunication ;
- c) Limiter l'utilisation des terminaux dotés de numéros illicites, faux, non valables et clonés ;
- d) Lutter contre le vol des terminaux et répondre aux préoccupations en matière de santé et de sécurité ;
- e) Lutter contre le terrorisme et organisation criminelle commis en utilisant les téléphones mobiles ;
- f) Lutter contre la contre bande et le graymarket ;

La période de livraison et d'installation est de *17 semaines sur le site de l'ARCT* y compris la formation des Gestionnaires du système mis en place. Le soumissionnaire proposera un planning détaillé de livraison et d'installation. Il assurera la maintenance du système sur une durée de trois (03) ans.

2. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à une Demande de Propositions (AP) telle que définie dans le « *Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement* » *Edition de Septembre 2023* de la Banque Mondiale (« le Règlement de Passation des Marchés »), et ouverte à tous les Proposants éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.
3. Les Proposants éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier de Demande de Propositions dans les bureaux du PAFEN et sur le site du PAFEN <https://pafen.gov.bi> et examiner le Dossier de Demande de Propositions (DDP) durant les heures de bureau si applicable par exemple entre 9 :00 et 17 :00 heures à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h 00 à 12 heures 30 min et de 14 heures à 17 heures tous les jours ouvrables de lundi à vendredi à l'adresse mentionnée ci-dessous.
4. Le Dossier de Demande de Propositions en *Français* peut être acheté par tout Proposant éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de *Trois Cent Mille Francs burundais*. La méthode de paiement sera un dépôt direct de **150 000 BIF** sur le compte **N° 1101/001.04** (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA

à la Banque de la République du BURUNDI (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes et **150 000 BIF** sur le compte N° **03104582310** ouvert à la Banque de la République du BURUNDI (BRB) au nom du PAFEN/BIF. Le document d'appel d'offres pourra être adressé par l'acheminement à domicile via DHL (mais les frais y relatifs sont à la charge du soumissionnaire).

5. Les Propositions doivent être livrées à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 29/11/2024 à 10 heures**. La passation de marchés électronique « **ne sera pas** » autorisée. Les Propositions tardives seront rejetées. Les enveloppes extérieures de la Proposition portant la mention « PROPOSITION ORIGINALE » et les enveloppes intérieures portant la mention « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes au public en présence des représentants désignés du Proposant et de toute personne qui choisira d'y assister, à l'adresse ci-dessous **le 29/11/2024 à 10h15'** dans la salle N°405 du PAFEN. Toutes les enveloppes portant la mention « PARTIE FINANCIÈRE » resteront non ouvertes et seront conservées en lieu sûr par l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique des Propositions.
6. Les Propositions doivent être accompagnées d'une « *garantie de proposition* » de **Quinze Mille (15 000) Dollars Américains**.
7. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Proposant retenu, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier de demande de propositions.
8. L'adresse mentionnée ci-dessus est :
 - Nom de l'Agence d'exécution : **PAFEN**
 - Adresse du bureau : **Bujumbura, Boulevard Ndadaye Melchior, Immeuble Orée du Golf, 4^{ème} Etage, Bureau N°415**
 - **Nom de l'Acheteur : PAFEN**
 - Adresse : Adresse du bureau : **Bujumbura, Boulevard Ndadaye Melchior, Immeuble Orée du Golf, 4^{ème} Etage, Bureau N°415**
 - Adresse du site internet : <https://pafen.gov.bi>
 - Adresse électronique: info@pafen.gov.bi avec copies obligatoires à gaspard.mvukiye@pafen.gov.bi, bienvvenu.irakoze@pafen.gov.bi et sitou.lawson@pafen.gov.bi

Signature

Nom et titre du signataire : Bienvenu IRAKOZE, Coordonnateur du PAFEN



PAFEN: Immeuble "Orée du golf" 4^{ème} étage,
Boulevard NDADAYE Melchior

info@pafen.gov.bi

PafenBurundi

@PafenBurundi

www.pafen.gov.bi